



Separation avec mon ex difficile

Par **marmoude**, le **07/09/2010** à **00:45**

Bonjour, je suis séparé depuis 7 mois quand j'ai connu mon ex elle était fille mère et Kilian avait 8 mois maintenant il a 9 ans nous avons eu 2 enfants en commun et pour les 2 on a la garde alterner voilà pour Kilian elle ne veut pas me le donner avec ces frères quelles droits je peux avoir ? et maintenant Kilian se retrouve tout seul sans ces frères quand il est chez moi la mère de Kilian le laisse tout seul chez elle il n'a que 9 ans a-t-elle le droit ? Kilian va tout seul à l'école le matin et revient le soir à 17h et reste tout seul jusqu'à 19h30 a-t-elle le droit de faire cela surtout qu'il a des horaires bien définis ! est-ce que je peux faire intervenir une assistante sociale ? ou autre personne pour qu'il ne se retrouve pas seul comme un enfant abandonné j'attends une réponse assez rapide avant qu'il se passe quelque chose car il est triste de se retrouver tout seul !!!! merci de m'aider

Par **mimi493**, le **07/09/2010** à **01:21**

Vous n'êtes pas le père et soit vous, soit elle n'avez pas voulu que vous le deveniez. Vous n'avez pas l'autorité parentale.

Pour avoir un droit de visite/d'hébergement, vous devez saisir le JAF en invoquant les liens forts que vous avez tissés avec l'enfant pendant 9 ans et la cohésion de la fratrie. Le juge n'est pas obligé de vous l'accorder, et s'il le fait, ça ne sera pas forcément autant que pour vos enfants et pas la résidence alternée (ce n'est pas votre enfant)

Si vous faites intervenir les services sociaux, l'enfant risque simplement d'aller en foyer et pour longtemps, ce n'est pas un endroit où on envoie un enfant qu'on dit aimer. Sans compter que ça peut retomber sur vos enfants (si c'est une mauvaise mère pour l'un, elle l'est pour les autres. Comme c'est vous qui la dénoncez, le juge pourrait, en attendant les résultats de

l'enquête, placer tous les enfants en foyer afin que vous ne puissiez pas les influencer).
Quand on alerte les services sociaux, on ne sait jamais où ça va aller et quand ça va s'arrêter.